

ON DEMANDE LE RÉTABLISSEMENT DES QUOTAS  
D'IMPORTATION SUR LES CHAUSSURES DE CUIR

**M. Dan Heap (Spadina):** Madame le Président, comme le tribunal antidumping a signalé que les chaussures de cuir importées de pays où les salaires sont faibles accaparent—et cela remonte à plus d'un an—environ la moitié du marché canadien de la chaussure vers lequel les producteurs canadiens acheminent environ 90 p. 100 de leurs marchandises, le ministre peut-il nous assurer qu'il ne s'en remettra pas seulement à une méthode aussi inefficace que le comptage pour régler les difficultés actuelles de l'industrie de la chaussure et qu'il va inciter ses collègues à rétablir les quotas de chaussures de cuir avant que cette industrie ne soit totalement anéantie?

**L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, si je me souviens bien, le tribunal antidumping a constaté que l'industrie canadienne de la chaussure pouvait faire face à la concurrence des pays industrialisés y compris des pays qui exportent par l'intermédiaire de leur gouvernement. Ce sont là les principales sources d'importation de chaussures de cuir. En plus des contingents que nous avons annoncés l'automne dernier, nous avons créé un fonds de 17 millions de dollars pour favoriser la modernisation et l'amélioration de notre industrie. Nous étudions activement les instances présentées par tous les secteurs de l'industrie et cela, depuis l'annonce de notre politique. Une fois cet examen terminé, nous annoncerons toutes les décisions que nous estimerons devoir prendre.

LES PERTES D'EMPLOI ENTRAÎNÉES PAR LA LEVÉE DES QUOTAS

**M. Dan Heap (Spadina):** Madame le Président, le ministre refuse de répondre à mes questions à propos de la méthode de surveillance ou des quotas et il promet depuis trois mois de faire une déclaration, que nous attendons toujours. Sait-il que nous avons déjà perdu un tiers des emplois, dans l'industrie de la chaussure de cuir, depuis qu'il a levé les quotas? Peut-il nous dire s'il envisage sérieusement de prendre des mesures pour protéger les 14,000 emplois restants?

**L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, le sort de cette industrie et de ses travailleurs bien sûr, nous intéresse au plus haut point. C'est pourquoi nous continuons à limiter les importations de chaussures en tissu et de chaussures autres qu'en cuir, et c'est pourquoi nous avons créé le fonds de modernisation dont je viens de parler. On parle beaucoup du nombre d'emplois dans cette industrie à l'heure actuelle et on se demande dans quelle mesure la conjoncture économique en général ou l'augmentation des importations est responsable de la situation. Le cabinet examine attentivement la question. C'est à lui de rendre une décision à ce sujet et celle-ci sera annoncée dès que possible.

\* \* \*

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

LA MENACE DE POURSUITES DES PROPRIÉTAIRES DE PETITES  
ÉPICERIES

**M. Bill Domm (Peterborough):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Hier, j'ai appris que plusieurs propriétaires et

Questions orales

gérants de petites épiceries en Ontario avaient été avisés par le directeur régional de la division des poids et mesures du ministère de la Consommation et des Corporations que les fonctionnaires avaient l'intention de leur intenter des poursuites et qu'ils risquaient des amendes jusqu'à concurrence de \$1000 ou des peines d'emprisonnement de six mois au maximum pour avoir utilisé la livre plutôt que le kilogramme. Comme le ministre est chargé de la division des poids et mesures de son ministère, peut-il dire à la Chambre pourquoi cette division ne règle pas sa conduite sur la déclaration que le ministre a faite à la Chambre vendredi dernier et selon laquelle il devait recommander que les petits négociants soient exemptés de la métrisation obligatoire?

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations):** Madame le Président, j'ai dit que je discuterai de la politique avec l'industrie. Cette discussion n'a pas encore eu lieu. La politique actuellement appliquée est celle qui a été établie et approuvée par le Parlement en 1976-1977 et qui, par la suite, a été énoncée dans le projet de loi et mise à exécution en vertu des règlements qui en découlent.

**M. Domm:** Voilà ce que vaut la parole du ministre.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE CONSULTER LES  
REPRÉSENTANTS DES PETITES ENTREPRISES

**M. Bill Domm (Peterborough):** Madame le Président, le ministre a entrepris vendredi de consulter le comité du secteur industrie auquel il vient de faire allusion. J'avais prévenu le ministre que 25 p. 100 de ces gens représentaient des fabricants étrangers de balances et 25 p. 100, son ministère et celui de l'Industrie et du Commerce. Le ministre peut-il garantir maintenant à la Chambre que les gens qu'il consulte au sujet de cette proposition sont ceux mêmes qu'elle touche, soit les chefs de petite entreprise, et non les fabricants étrangers de balances et les membres de son propre ministère ou du ministère de l'Industrie et du Commerce?

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations):** Madame le Président, comme d'habitude, les questions du député sont tendancieuses et reposent sur de fausses données. Je lui assure que les consultations se dérouleront vraiment avec les gens intéressés. Les observations du député font état de l'esprit négatif qui le caractérise.

LE CAS D'UN COUPLE DE KINGSTON

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Madame le Président, j'ai écouté très attentivement ce que le ministre de la Consommation et des Corporations a répondu à la première question qu'on lui a posée. Je tiens à lui signaler le cas de M. Et M<sup>me</sup> Len Menikeff, un couple de Kingston qui travaille très fort et qui a gagné l'estime de ses concitoyens. Il vient de se rendre compte tout à coup qu'il est passible de six mois d'emprisonnement. Tandis que le ministre s'interroge sur l'opportunité de rendre la métrisation obligatoire ou volontaire, pourquoi ce couple devrait-il faire de la prison pour un simple caprice du ministre? Pourquoi ne bénéficierait-il pas au moins de l'engagement que le ministre a pris l'autre jour envers la Chambre?